



RESERVATION DES MERCREDIS

Accueil de loisirs

NOM :

PRENOM :

Compte tenu des mesures sanitaires prises dans le cadre du covid-19, l'accueil des enfants au centre de loisirs n'est possible que pour les enfants dont les deux parents travaillent ou issus d'une famille monoparentale.

Des justificatifs devront obligatoirement être présentés pour que votre enfant soit admis.

La restauration collective n'est pas assurée jusqu'à nouvel ordre.

Les parents doivent fournir un goûter et un repas froid complets pour le déjeuner et le goûter, ne nécessitant d'être ni réfrigérés, ni réchauffés. Les couverts doivent également être fournis s'ils sont nécessaires à la prise du repas par l'enfant. Les familles devront également fournir une gourde ou une bouteille d'eau. Les aliments devront être conservés de préférence dans un sac isotherme muni de plaques eutectiques.

Cette fiche doit impérativement être retournée par mail à poleenfance@ville-sainttropez.fr au minimum 8 jours à l'avance.

HORAIRES D'OUVERTURE POUR LES MERCREDIS :

- Le matin : de 8h00 à 9h30

- Le soir : de 16h30 à 18h00

PERIODE : Juin, Juillet, hors vacances scolaires

MERCREDI 03 Juin

MERCREDI 10 Juin

MERCREDI 17 Juin

MERCREDI 24 Juin

MERCREDI 01 Juillet

SIGNATURE :